

# Il y a urgence à sauver les barthes

**ORIST** Visite sur le terrain pour des élus conviés à mesurer les multiples atouts de ce territoire unique

CHRISTINE LAMAISSON  
c.lamaison@sudouest.fr

Qu'y a-t-il de commun aux habitants de cette bande de terre qui va de Téthieu à Tarbes ? Au-delà d'être landais, eux se sentent davantage « barthais », habitants des barthes. Ah, les barthes, ces hectares de zone humide qui constituent une autre des identités paysagères du département. Ceux qui vivent tout près y sont viscéralement attachés, souvent par des souvenirs vécus d'inondations, ou des récits des habitants les plus proches de l'Adour contraints à utiliser le Couralin pour leur quotidien.

Mais au-delà d'un regard « romantique » sur l'histoire et la beauté de ces paysages où paissent vaches et chevaux dans un calme absolu, les barthes comportent de multiples atouts écologiques et économiques. Pourtant, leur entretien, l'équilibre qu'elles procurent, en résumé leur avenir proche, paraît menacé.

## Pistes de travail

C'est un peu pour tirer la sonnette d'alarme et l'urgence à agir que le Pays ALO (Adour Landes océaniques) - structure porteuse de l'animation pour ces sites Natura 2000 - et ses partenaires (Barthes nature, le CPIE du Seignanx, la fédération des chasseurs) avaient organisé, en fin de semaine dernière, une visite de la barthe d'Orist et d'une d'exploitation, en l'occurrence celle d'Hubert Lartigau. Des élus barthais, mais aussi Lionel Causse député, Lucien Giudicelli sous-préfet de Dax, qui avait été chargé par le ministre de l'Agriculture



Les magnifiques paysages des barthes, au sud-ouest du département. ARCHIVES PHILIPPE SALVAT

de le représenter malgré la période de réserve et Odile Lafitte, conseillère départementale, ont, bottes aux pieds, partagé les inquiétudes de ceux, de moins en moins nombreux, qui participent à l'entretien et donc à la survie de ce système agro-pastoral si particulier.

Cette visite faisait suite à une réunion, quelques jours plus tôt, à Pontonx, sur le même sujet, où le constat a été fait du vieillissement des agriculteurs, l'absence d'installations, les difficultés de la filière bovine, auxquels s'ajoutent les risques de fermeture d'abattoirs locaux.

En clair, l'agriculture peut très vite disparaître dans les barthes. Mais des axes de développement ont aussi été envisagés, avec des projets agricoles, notamment en circuits courts, de nouvelles pistes pour la diversification des productions et la valorisation des produits.

Lionel Causse notait qu'à Saint-Martin-de-Seignanx une réflexion était menée pour pérenniser les usages dans les barthes avec l'appui du

Conservatoire du littoral. Et qu'il fallait trouver les outils financiers et juridiques de préemption pour le maintien du foncier.

## Comment motiver les jeunes ?

« J'espère que cette matinée sur site aura réussi à vous convaincre que le maintien de l'élevage était fondamental et incontournable à la qualité de l'entretien des barthes de l'Adour et du Luy, a conclu Jean-Michel Dufort, maire de Téthieu et président de Barthes nature. Une véritable complémentarité doit être engagée avec les bassins de vie et d'emploi qui nous entourent. Cette complémentarité pourrait être très vite reconnue avec la prise de compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) par les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du secteur, d'ici fin 2018. »

Il poursuit : « Lors des inondations, les barthes représentent un volume de stockage très important et préservent les zones d'activités de

Dax et de Bayonne. Ces systèmes hydrauliques fonctionnent d'autant mieux quand les barthes sont bien entretenues, d'où un indispensable devoir de motiver les éleveurs à produire des animaux dans ces zones d'expansions des crues et motiver les citadins à consommer prioritai- rement les produits de la barthe. Ainsi, l'idée d'une marque Barthes de l'Adour donnerait une lisibilité aux consommateurs et conduirait peut-être à consommer responsable en circuit court. »

Mais comment motiver de jeunes agriculteurs à reprendre des exploitations et d'autant plus en zone inondable avec les chiffres qu'il rappelait : 50 % des agriculteurs gagnent 354 euros par mois pour cinquante-huit heures de travail par semaine, soit 1,50 € de l'heure.

« Les enjeux sont connus, les acteurs dans chaque domaine de compétence sont, je l'espère, très motivés. Il en va de la pérennité de ce site remarquable des barthes de l'Adour. »